

Réf : BRA.06.04	Titre du Projet		Conférence internationale dans le cadre de la XIème CNUCED - Sao Paulo, Brésil - 13-18 juin 2004 : « Les conditions sociales et environnementales dans le secteur sucrier brésilien : une première approche »					
Organisation	Pays	Montant global du Projet (EUR)	Part financée par RONGEAD (%)	Nombre de personnes impliquées	Nom du Client	Origine des fonds	Dates (début/fin)	Nom des partenaires le cas échéant
RONGEAD	Brésil	9 000	20	1	FDHT*	FDHT*	Juin 2004	Collectif de l'éthique dans le sucre
Description détaillée du projet						Type de services fournis		
<p><b>Objectif général :</b> Participer à la XI<sup>ème</sup> CNUCED et témoigner des conditions de travail dans le secteur sucrier</p> <p><b>Objectifs spécifiques et activités prévues :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer le réseau des ONG sur la thématique sucrière</li> <li>▪ Transposer les différentes expériences</li> <li>▪ Améliorer la connaissance des normes</li> </ul> <p><b>Mise en oeuvre et résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Conférence à Sao Paulo : « Mondialisation économique versus droits sociaux et environnementaux - le cas du sucre »</li> <li>▪ Deux missions de terrain effectuées par RONGEAD <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Une mission, dans la région de Piracicaba : organisation d'une Conférence à l'UNIMEP (Université Méthodiste de Piracicaba) - 200 participants - et rencontre avec IMAFLORA (Institut de Management Forestal et Agricole), membre du collectif</li> <li>⇒ Une mission réalisée en collaboration avec IMAFLORA, dépositaire de la norme socio environnementale dans le domaine sucrier brésilien <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construction d'un partenariat Europe Brésil sur la diffusion d'une norme dans le secteur sucrier</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>						<p>Organisation d'une Conférence internationale de 200 personnes au Brésil.</p> <p>Missions sur le terrain</p> <p>Mise en œuvre d'une norme sociale et environnementale</p>		
* Fondation des Droits de l'Homme au Travail								